ODYSSEE Informatique - CIRCEA 9.65C

N° SIRET : 20006759300372

Budget

Etablissement: GEMAPI

COMPTE ADMINISTRATIF Année 2021

Page nº 1

: CREUSE Département

: BUDGET ANNEXE

Poste Comptable: SGC AUBUSSON

Date d'Edition : 05/04/2022

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice 62 42 Nombre de membres présents 50 Nombre de suffrages exprimés

Séance du 23/03/2022 à 17 heures 30

VOTES : Contre =0 Pour =50

Abstentions =0

Date de convocation: 17/03/2022

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de ALEXANDRE VERDIER

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par ALEXANDRE VERDIER, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

23700 AUZANCES

Tél. 05 55 67 04 99 Fax 05 55 83 01 61

4.1	FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT ENSEMBLE					
LIBELLE	Dépenses ou	Recettes ou .	Dépenses ou	Recettes ou 🦠 🥫	p Dépenses ou	Recettes ou
	déficit (*)	excédent (*)	déficit (*)	excédent (*)	déficit (*)	excédent (*)
Résultats reportés		56 262,64	1	2 904,00	2	59 166,64
Opérations de l'exercice	56 544,63	111 457,43	1 817,10	2 928,08	58 361,73	114 385,51
TOTAUX	56 544,63	167 720,07	1 817,10	5 832,08	58 361,73	173 552,15
Résultats de clôture		111 175,44		4 014,98		115 190,42
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	56 544,63	167 720,07	1 817,10	5 832,08	58 361,73	173 552,15
RESULTATS DEFINITIFS		111 175,44		4 014 98		115 190,42

<sup>\*</sup> Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser:
- 4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Présents: MM. VERDIER, SIMONET, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, RAMOS, SCHMIDT, PEROCHE suppléante PIERRON, GRANGE, SIMON, LE CORRE, BERTHON, ÉCHEVARNE. PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, RICHIN, NOVAIS, CHALES suppléante CONCHON, VIRGOULAY, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, SOULEBOT, MOREAU, DESGRANGES, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, PARROT suppléante DUBSAY, FAUCHER. Pouvoirs: MM. JAMME àBERTHON, SCARAMUCCIA à LE CORRE, JOULOT à VIRGOULAY, MOUNAUD à GUYONNET, PAYARD J à SIMON, PLAS à VIRGOULAY, VIALTAIX à DESGRANGES,

FONTVIELLE à DESARMENIEN.

Excusés: MM. DESCLOUX, FERRIER ERRIER F, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, D'HULSTER, WELZER-ROULLAND, BRUNET, GLOMOT.

Cachet:

Pour expédition conforme, 1

La Vice-présidente, Valérie SIMONET

<sup>2</sup>º Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie. aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;